

C'est bien plutôt S. M. Polon qui seroit en droit de regarder comme une violation de territoire & comme une hostilité, la marche que les troupes Prussiennes ont exécutée de force par l'Electorat de Saxe, contre la teneur des Constitutions de l'Empire, & nonobstant les protestations amiables de ses Ministres & de ses Commissaires, tandis que les troupes en question auroient pu prendre leur route par les Etats mêmes de S. M. Pr.

S. M. Polon. se réfère, une fois pour toutes, à la Déclaration qu'Elle a fait faire tant à Berlin que dans les autres Cours de l'Empire & auprès des Puissances étrangères, au sujet du Corps de troupes auxiliaires qu'Elle a fait marcher à la disposition de la Reine d'Hongrie en Bohême. On y voit clairement qu'Elle ne prend aucune part à la guerre contre S. M. Imp. ni contre ses Alliés.

Au surplus, quelles que soient les résolutions auxquelles S. M. Pr. voudroit se porter, S. M. Polon. en attendra l'effet, remplie de confiance dans la justice de sa cause & dans l'assistance de ses Alliés.

Cette réponse du Roi à la représentation du Roi de Prusse, est la pièce que nous avons promise au Lecteur dans nos mémoires du mois passé, page 456. Elle a été faite en même-tems, & avec les changemens nécessaires de nom &c. au Comte de Wetzel, Ministre de la Cour de Munich.

IV.
Notification
du Ministre
de Russie.

Dans le tems qu'une telle déclaration fut faite aux Ministres de Prusse & de Bavière, le Comte de Bestuchef, arrivé aussi à Grodno en qualité de Ministre Plénipotentiaire de Russie, informa le Roi & le Sénat, que l'Impératrice sa Souveraine ne desiroit rien plus que de voir terminer à l'amiable les difficultés qui subsistent depuis plusieurs années entre la Russie & la Pologne, par